

ROUTE DU SABLE - 3 et 4 juin 2017 - Aulne

FICHE NAVIGATION

L'inscription d'un bateau à la Route du Sable sous-entend pour son chef de bord, la connaissance des informations de navigation et l'acceptation des consignes figurant sur cette fiche.

INFORMATIONS NAVIGATION

La navigation sur l'Aulne maritime puis canalisé ne présente pas de difficultés particulières par météo clémente. L'ensemble de la remontée sur la partie maritime est soumise au flot de marée (2-3 nd selon coefficient de marée). L'apparente facilité du parcours ne doit pas lever la vigilance de chaque navigateur. En cas de vent forcissant, le recours à l'aviron pour les petites embarcations est requis.

Les principaux points d'attention sont :

➤ LE TIRANT D'EAU

Il est variable selon l'endroit et l'heure sur le parcours. Eviter de trop se rapprocher des berges (vase, roselières) sur la partie maritime notamment s'éloigner de la rive convexe des méandres. A marée basse avant le départ de Rosnoen, le tirant d'eau n'excède par 1 mètre par endroit au Passage de Rosnoen et vers l'amont.

Les bateaux à gabarit supérieur aux voiles-avirons devront attendre au moins la mi-marée - correspondant généralement à l'heure de départ de la randonnée du samedi - avant d'entamer la remontée vers l'amont. Seul leur propre vigilance et équipement (sondeur) seront garants d'un tirant d'eau suffisant.

Pour les bateaux à plus fort tirant d'eau (>1 m) :

Le parcours du samedi étant prolongé jusqu'à Châteaulin, respecter impérativement le chenal du canal - à 3 m de la rive droite - pour les bateaux à fort gabarit.

A partir de l'écluse de Guilly Glaz, le canal offre un tirant d'eau utile de 2,50 m environ jusqu'au centre de Port-Launay en restant au centre de la rivière puis le long des quais de Port-Launay sur la rive droite.

A partir de l'église de Port-Launay, un chenal longeant la rive droite permet de rejoindre Châteaulin avec un tirant d'eau utile d'environ 2,50 m. Attention, 300 m environ en amont du centre de Port-Launay un balisage de bouée tribord verte impose de passer entre la bouée et la rive (sas d'une ancienne écluse démontée au XIXème, vers le milieu de la rivière et la rive gauche vestiges du barrage à moindre tirant d'eau).

En arrivant sur Châteaulin, à proximité de l'écluse ne pas dépasser l'extrémité de la digue en direction du viaduc puis du déversoir, très faible tirant d'eau.

Pour les bateaux qui franchissent l'écluse de Châteaulin le dimanche :

Le tirant d'eau utile est d'environ 1 m. Rester au centre de la rivière par précaution.

➤ LE VENT IMPREVISIBLE EN RIVIERE

Même par météo clémente, des risées/rafales de vent de direction et intensité imprévisibles peuvent surprendre les navigateurs notamment de voile-avion à proximité des vallons qui bordent l'Aulne maritime.

La carte ci-dessous présente les principales zones de risque pouvant conduire à des désalages sur la partie maritime pour les voiles-avirons, le calme apparent au départ de Rosnoen peut s'avérer trompeur sur ce secteur en particulier :



➤ LE PASSAGE DES ECLUSES

Il est strictement interdit de rentrer sous voile dans un sas d'écluse.

Le passage de l'écluse de Guilly Glaz s'effectue sous les ordres de l'éclusier. Le passage de l'écluse de Châteaulin est coordonné par les membres de l'association de la Route du Sable.

➤ LE TIRANT D'AIR

Sur la partie fluviomaritime, le tirant d'air minimum est de 23 m (cable électrique après le viaduc de Port-Launay en remontant vers l'amont) et jusqu'au viaduc de Châteaulin (source : guide IMRAY). Au delà de l'écluse de Châteaulin jusqu'en amont du bief de Rodaven il est de 3,20 m nécessitant le dématage de la plupart des bateaux qui remontent à la cale de Rodaven le dimanche.

➤ LA MAREE

Les contraintes de marée nous obligent - sur le parcours maritime - à respecter les horaires d'éclusage à Port-Launay (PM-2h / PM+2h). Bien que des bateaux accompagnateurs soient présents pour remorquer les éventuels bateaux soumis à la renverse de marée, nous demandons aux participants de suivre le rythme de la remontée afin d'éviter toute déconvenue en cas d'arrivée trop tardive à l'écluse de Guilly Glaz.

SECURITE

- Les bateaux seront assurés par leurs propriétaires.
- Chaque bateau sera équipé de son propre **matériel de sécurité** conformément à la réglementation en vigueur. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur l'ensemble du parcours et notamment lors du passage des écluses.
- La navigation sur l'Aulne nécessite un minimum de compétences nautiques et la connaissance des postures adaptées en cas de vent forcissant, d'avarie ou dessalage.
- Tout bateau quittant la flottille à son initiative lors de la remontée de l'Aulne n'est plus sous la responsabilité de l'association de la Route du Sable.
- En cas de nécessité, notamment de **besoin d'assistance** auprès de bateaux participants (désalage, avarie), tout participant peut être en situation d'apporter un secours ou support à un autre participant, même si des bateaux d'assistance jalonnent la flottille.
- Chaque chef de bord s'assurera - préalablement à l'événement - de la compatibilité de son bateau avec la navigation sur l'Aulne maritime puis canalisé. Un certain nombre de points d'attention spécifiques pour les bateaux à fort gabarit (gabare, coquillier, ...) sont soumis à vigilance lors de la navigation :
 - Des ponts et câbles électriques jalonnent le parcours, contraignant le tirant d'air maximum autorisé (23 m sur le bief de Port-Launay, 27 m sur la zone maritime avant Guilly glaz).
 - Le franchissement de l'écluse fluvio-maritime de Guilly Glaz à Port-Launay est soumis à des contraintes propres de dimensionnement (longueur utile 38,5 m, largeur : 10 m, tél écluse pour toute information : 02 98 86 03 21).
 - Le tirant d'eau.
- Communication : le canal VHF 72 est utilisable en veille au cours de la manifestation (attribué par les Affaires Maritimes). Toutefois le relief des rives de l'Aulne permet difficilement de communiquer par VHF ou par téléphone portable.
- Chaque chef de bord s'assurera de l'aptitude de son embarcation et équipage à naviguer dans les conditions météo du jour de l'événement. Le recours à l'aviron plutôt que la voile peut être privilégié dans certaines situations. Bien qu'en espace de navigation protégé, l'Aulne maritime peut être - selon la météo - parfois soumis à des vents rafaleux et des vagues significatives pour des voiles-avirons.
- Les bateaux à plus fort tirant d'eau resteront derrière la flottille des voiles-avirons. Ils écluseront en dernier à Guilly Glaz. Un espace leur sera réservé le long des quais devant l'église de Port-Launay.

- Zone de navigation : la vitesse maximale autorisée sur le canal à partir de l'écluse de Guilly Glaz est de 3 nd. Jusqu'à l'écluse de Châteaulin - bief de Port-Launay - la zone est fluvio-maritime, en amont de l'écluse en zone fluviale.

L'EVENEMENT

- La remontée de l'Aulne organisée par l'association de la Route du Sable est une randonnée nautique à l'aviron et/ou à la voile où **chacun navigue à son rythme pour le plaisir**. Aucune course n'y est organisée.
- La remontée de l'Aulne lors de la Route du Sable fait l'objet d'une déclaration et demande d'autorisation auprès des autorités compétentes (Affaires Maritimes, Conseil Général 29). Des bateaux accompagnateurs assurent la sécurité.
- La flottille traverse une **zone classée Natura 2000** où la préservation de l'environnement est particulièrement importante. Nous vous demandons d'y prêter attention.
- En cas de force majeure (intempérie, interdiction totale ou partielle de navigation par les autorités, débarrage du canal, éclusage inopérant, ...) l'événement peut être annulé sans préavis.
- Droit à l'image : le caractère public de la Route du Sable peut conduire les participants et leurs bateaux à être photographiés ou filmés à des fins de promotion de l'événement. Nous remercions les participants d'accepter cette éventualité.

MISE A L'EAU, RASSEMBLEMENT ET ACCOSTAGE

- Cette année la remontée de l'Aulne débute le samedi à 10h30 (marée basse vers 7h40 - coef 50). **La mise à l'eau est recommandée à partir de 8h à Trégarvan et Rosnoën**. Chaque participant peut naviguer librement jusqu'au départ.
- Le rassemblement de la flottille pour le départ du **samedi** se fera à **10h30 au Passage de Rosnoën**.
- L'accostage à Port-Launay le samedi après midi est soumis au libre choix des participants, excepté le long des **quais en face de l'église, réservés aux bateaux à fort gabarit (gabares, coquilliers, ...)**.
- Le **dimanche**, le départ est fixé à **10h00 à Port-Launay en direction de Châteaulin**.

Pour plus de renseignements, contactez l'association : contact@routedusable.fr